

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LONS LE SAUNIER - 3902 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 18/07/2024 - B2024/003201 - 2018 B 00424 - 842 003 675 - A2H
Invest

3901

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS A2H INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 24 CHEMIN DE LA PEROUSE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 4 2 0 0 3 6 7 5 0 0 0 1 9		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 31/12/2023						
		N-1 31/12/2022						
		Net 3						
		Net 4						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 070	AC	2 070		307
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AC			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 007	AU	185	821	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			683 650
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	50	BE		50	20
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	3 127	BK	2 256	871	683 977	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BC			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY			15 527
		Autres créances (3)	BZ	1 795	CA		1 795	13 244
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	468 772	CG		468 772	34 968	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			57	
	TOTAL (III)	CJ	470 567	CK		470 567	63 796	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	2 886			2 886	4 536	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	476 580	IA	2 256	474 325	752 309	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A2H INVEST			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	167 439	135 927
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(48 859)	31 512
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		28 939
		DL	250 581	328 378
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	85	175 906
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	219 467	228 460
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 954	10 485
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 237	9 079
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Compte régul.	EB		
	EC	223 744	423 930	
	ED			
	EE	474 325	752 309	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	223 744	306 645
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	85	66

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2H INVEST		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF				
		FG	24 972	FH		FI	24 972			
		FJ	24 972	FK		FL	24 972			
	Chiffres d'affaires nets*						92 678			
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	24 972			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stock (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	18 028		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	761		
	Salaires et traitements *						FY	31 670		
	Charges sociales (10)						FZ	15 632		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions	HS		GA	2 142	2 063			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC	
		Autres charges (12)						GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	7		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GF	68 240		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GG	(43 267)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GH	(21 104)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ	60 000		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	5 949		
	Différences positives de change						553			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GM			
	Total des produits financiers (V)						GN			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GO			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GP	5 949		
	Différences négatives de change						60 553			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GQ			
Total des charges financières (VI)						GR	7 290			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GS	7 089			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GT	(1 341)			
						GU	53 463			
						GV	(44 609)			
						GW	32 359			

Désignation de l'entreprise SAS A2H INVEST		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	650 020
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	650 020
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	654 357
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	374 6 730
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	654 731 6 730
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 711) (6 730)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(461) (5 883)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	680 941 153 231
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	729 799 121 719
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(48 859) 31 512
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	60 552
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dotations amortissements dérogatoires/fras acquisitions titres participation		374	
Cessions actions sas acore industrie			650 000
Cessions parts sociales cace			20
Valeur comptable actions sas acore industrie		654 337	
Valeur comptable parts sociales cace		20	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **474 325** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **680 941** euros et un total **charges** de **729 799** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-48 859** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent.

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Application des nouvelles règles relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations à compter des exercices ouverts depuis le 1er Janvier 2005.

Application des textes suivants :

- règlement CRC 2002.10 et 2003.07 sur les amortissements et les dépréciations
- règlement CRC 2004.06 relatif à la définition, à la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- avis 2003-E du Comité d'Urgence du CNC concernant les modalités de première application de la comptabilisation par composants
- avis 2005-D du Comité d'Urgence du CNC afférent aux modalités de l'application des règlements
- règlement CRC 2005-09 portant diverses modifications au plan comptable général

Le 1er exercice d'application concerne les comptes annuels du 01/09/2018 au 31/12/2019.

Méthode choisie :

L'entreprise applique pour l'ensemble des dispositions concernant ces nouvelles règles la méthode prospective.

La méthode prospective consiste à appliquer la nouvelle méthode à compter de l'exercice en cours ; le passé n'est pas remis en cause.

Options choisies :

1. Frais de constitution, de transformation et de premier établissement :

- Option pour l'activation

2. Frais d'augmentation, de capital de fusion et de scission :

- Pas d'option prise

3. Droits de mutation, honoraires, commission et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles :

- Pas d'option prise

4. Droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations financières:

- Option pour l'activation

5. Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement des immobilisations non décomposables sur la durée d'usage

6. Droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de valeurs mobilières :

- Pas d'option prise

7. Coûts de développement

- Pas d'option prise

8. Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs (immobilisations et stocks) :

- Option pour la comptabilisation en charge

9. Composants de 2ème catégorie (dépenses de grandes révisions ou de gros entretien) :

- Pas d'option prise

A2H Invest

**Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 €**

**Siège social : 24 chemin de la Pérouse
39570 POIDS DE FIOLE**

842 003 675 RCS LONS LE SAUNIER

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -48 858,50 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-48 858,50 €
Imputée sur le compte « autres réserves »	
Lequel passe de	167 439,45 €
A	118 580,95 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Philippe DUCHATEL

